



Bords de Loire entre Iguerande et Decize

Directive Habitats, Faune, Flore

Numéro européen : FR2601017

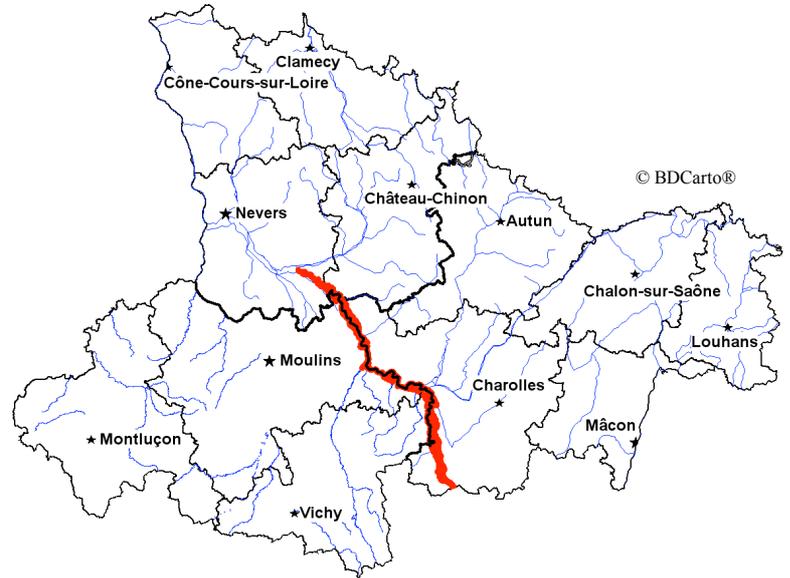
Numéro régional : 12

Départements : Saône-et-Loire, Nièvre, Allier

Arrondissements : cf. tableau

Communes : cf. tableau

Surface : 11 473 hectares dont 8 254 en Bourgogne



Le site Natura 2000 « Bords de Loire entre Iguerande et Decize » s'étend sur près de 125 kilomètres entre Iguerande à l'amont et Decize à l'aval. Il englobe la totalité du lit mineur et une partie du lit majeur de la Loire sur 40 communes appartenant aux départements de la Saône-et-Loire, de la Nièvre et de l'Allier et se distingue par des milieux alluviaux, des prairies humides et un dense maillage de haies. L'ensemble, formant une structure paysagère aujourd'hui peu fréquente, constitue un véritable refuge pour une flore et une faune riches et diversifiées.

Le patrimoine naturel d'intérêt européen



La Loire et son lit mineur : La Loire est un fleuve puissant avec une forte dynamique façonnant une multitude d'habitats naturels possédant un grand intérêt écologique. Les grèves, bancs d'alluvions sableuses ou graveleuses formés au gré de la rivière, permettent le développement d'une végétation spécifique, adaptée à la sécheresse temporaire et à la submersion, et constituent un lieu de vie et de reproduction important pour plusieurs espèces d'oiseaux et d'insectes.

Les régimes très contrastés et la topographie des fonds offrent une diversité de micro-habitats propices à de nombreux poissons, dont la Lamproie marine, la Grande Alose, le Saumon atlantique, trois espèces migratrices en régression en France.

La Loire est également un lieu de vie pour la Loche de rivière, poisson qui affectionne les fonds sableux et graveleux des cours d'eau de bonne qualité.



Les milieux aquatiques du lit majeur : Ils sont principalement représentés par les mares d'origine anthropique et les mortes, anciens bras de la Loire créés par la dynamique fluviale et connectés au lit mineur lors des crues. Caractérisés par des eaux calmes, les milieux aquatiques sont favorables au développement d'une végétation aquatique originale. Ils attirent de nombreuses espèces animales, dont le Gomphe serpentin, une libellule assez rare en Bourgogne et hébergent plusieurs espèces d'amphibiens et de reptiles plus ou moins inféodés aux zones humides. Citons la Cistude d'Europe, tortue d'eau douce en déclin dans plusieurs pays européens, et les rares Tritons crêtés et Sonneur à ventre jaune, tous les deux liés aux milieux aquatiques pour leur reproduction.



Les prairies inondables : Implantées sur des sols sableux bien drainés, les prairies inondables occupent la majeure partie du lit majeur. Elles sont entretenues par le biais d'activités agricoles (fauche annuelle) et fonctionnent au rythme de la rivière et de ses crues. Verdoyantes au printemps, elles sont desséchées et jaunies en fin d'été. Ainsi,

certaines espèces végétales caractéristiques des milieux secs côtoient ici des plantes de milieux humides. Les conditions de lumière et d'humidité régnant sur les prairies inondables font de ces dernières un habitat idéal pour le Cuivré des marais, papillon caractéristique de ce type de milieux.



Les pelouses et landes sèches : Développées sur les alluvions calcaires du lit majeur principalement, les pelouses présentent un gazon ras de plantes très spécifiques, dont plusieurs espèces d'orchidées. Sur les secteurs de la Loire où la dynamique fluviale est moins marquée, le développement de sous-arbrisseaux et de l'Armoise champêtre leur confère un aspect de lande sèche.



Les forêts : Les forêts alluviales en bord de cours d'eau, caractérisées par les frênes et les saules, luttent contre l'érosion en contribuant à fixer les berges et jouent un rôle dans l'épuration des eaux de la nappe phréatique en assimilant les nitrates. Associées aux boisements humides des fonds de vallons et aux forêts feuillues de versants et de bas de pente, elles constituent le refuge ou la zone de chasse de nombreuses espèces animales. Parmi elles 14, chauves-souris, dont 5 d'intérêt européen, et de nombreux insectes. Citons notamment le Lucane cerf-volant, le Pique-prune, le Grand capricorne et la Rosalie des Alpes, quatre espèces dont les larves se nourrissent de bois en décomposition.

Les enjeux sur le site



Au vu des milieux variés et de grande richesse écologique formés au gré de la Loire, la dynamique fluviale apparaît comme le principal enjeu du site Natura 2000. Certaines actions anthropiques susceptibles de déséquilibrer cette dynamique, notamment les extractions massives de granulats comme celles réalisées au cours du XX^{ème} siècle et l'enrochement des berges, sont à l'origine de la régression d'habitats naturels (îles, grèves, ...).

⇒ Maintenir les habitats naturels dynamiques en préservant le régime hydrique de la Loire.



La présence de milieux aquatiques de bonne qualité, fortement dépendante des variations de la nappe alluviale et des activités agricoles s'exerçant à leur proximité, est aussi un des enjeux principaux.

❖ Une forte baisse du niveau en eau, causant la déconnexion des mortes et l'assèchement des mares, signifierait la fermeture progressive et la disparition des milieux aquatiques via le développement de la végétation arbustive.

Les espèces non spontanées et envahissantes telle la Jussie contribuent à la fermeture des milieux aquatiques.

⇒ Maintenir les milieux aquatiques en préservant le niveau d'eau de la nappe alluviale et en contenant le développement des ligneux et de la Jussie.

❖ Les pollutions issues des activités agricoles tendent à altérer la qualité physico-chimique et biologique de l'eau, menaçant ainsi les espèces animales et végétales les plus sensibles (libellules, amphibiens).

⇒ Préserver la qualité de l'eau des mares prairiales et des mortes par la prise en compte de leur vulnérabilité lors des activités agropastorales.



Le maintien des prairies inondables à fort enjeu patrimonial est lié, d'une part aux pratiques agricoles, et d'autre part à la dynamique fluviale de la Loire.

❖ L'évolution de l'occupation des sols et des activités agricoles (conversion des prairies en cultures céréalières ou en peupleraies et intensification du pâturage) constituent des menaces sérieuses pour les milieux prairiaux et les espèces associées.

⇒ Maintenir ou reprendre une activité agricole menée de façon extensive.

❖ Fonctionnant au rythme des crues, les prairies inondables sont particulièrement sensibles à tout aménagement de la Loire susceptible de modifier les conditions d'inondabilité de la vallée.

⇒ Préserver les conditions d'inondabilité de la vallée.



Les pelouses et leurs faciès d'embuissonnement, constituant bien souvent les premières phases de colonisation des terrasses alluviales, sont des formations végétales dont l'enjeu de conservation est majeur. Dans un état de conservation assez médiocre, elles sont soumises à des menaces à la fois naturelles et anthropiques et occupent des surfaces réduites.

❖ Suite à l'abandon des pratiques agropastorales extensives, les pelouses et les landes évoluent de façon rapide vers un stade boisé, entraînant ainsi la disparition des espèces végétales pionnières de pleine lumière et de la faune associée.

⇒ Restaurer les pelouses fortement embroussaillées et maintenir ou reprendre une activité agricole extensive.

❖ La Loire, représentant un des principaux attraits de la région pour la population locale mais aussi pour les estivants, est le siège d'activités sportives et de loisirs (quad, balades, bivouac, ...) susceptibles de dégrader les milieux ouverts de pelouses et de troubler la quiétude de certaines espèces animales.
⇒ Sensibiliser et poursuivre les prises en compte du patrimoine naturel dans la pratique des activités sportives et de loisirs.



Les forêts alluviales inondables, excessivement rares à l'échelle régionale et nationale, constituent un enjeu important. Dépendantes des inondations régulières et parfois soumises à des pratiques sylvicoles non adaptées, elles sont en constante régression.

❖ La diminution de la dynamique fluviale, entraînant un éloignement de la nappe d'eau, contribue au remplacement des forêts à bois tendre par des forêts à bois dur, n'ayant plus les mêmes caractéristiques en terme d'espèces et de période d'inondation.

⇒ Préserver le régime hydrique de la Loire et le niveau en eau de la nappe alluviale.

❖ Les plantations de robiniers et de peupliers participent à la dénaturation et la fragmentation des forêts alluviales.

⇒ Lutter contre la colonisation par les espèces envahissantes et restaurer progressivement le degré de naturalité des forêts alluviales.

Liste des communes concernées par le site Natura 2000 FR2601017

REGION	DEPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT
BOURGOGNE	NIEVRE	CHARRIN	CHATEAU-CHINON (VILLE)
		COSSAYE	NEVERS
		DECIZE	NEVERS
		DEVAY	NEVERS
		LAMENAY-SUR-LOIRE	NEVERS
		SAINTE-HILAIRE-FONTAINE	CHATEAU-CHINON (VILLE)
	SAONE-ET-LOIRE	BOURBON-LANCY	CHAROLLES
		CRONAT	CHAROLLES
		DIGOIN	CHAROLLES
		GILLY-SUR-LOIRE	CHAROLLES
		LA MOTTE-SAINT-JEAN	CHAROLLES
		LESME	CHAROLLES
		PERRIGNY-SUR-LOIRE	CHAROLLES
		SAINTE-AGNAN	CHAROLLES
		SAINTE-AUBIN-SUR-LOIRE	CHAROLLES
		VITRY-SUR-LOIRE	CHAROLLES
		ARTAIX	CHAROLLES
		BAUGY	CHAROLLES
		BOURG-LE-COMTE	CHAROLLES
		CHAMBILLY	CHAROLLES
		IGUERANDE	CHAROLLES
		L'HOPITAL-LE-MERCIER	CHAROLLES
		MARCIGNY	CHAROLLES
		MELAY	CHAROLLES
		SAINTE-MARTIN-DU-LAC	CHAROLLES
		SAINTE-YAN	CHAROLLES
VARENNE-SAINT-GERMAIN	CHAROLLES		
VINDECY	CHAROLLES		
AUVERGNE	ALLIER	Avrilly	VICHY
		Beaulon	MOULINS
		Chassenard	VICHY
		Coulanges	MOULINS
		Diou	MOULINS
		Dompierre-sur-Besbre	MOULINS
		Gannay-sur-Loire	MOULINS
		Garnat-sur-Engièvre	MOULINS
		Luneau	VICHY
		Molinet	MOULINS
		Pierrefitte-sur-Loire	MOULINS
		Saint-Martin-des-Lais	MOULINS